

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024\_3\_12

**Objet: Travaux de proximité 2024 -  
Demande de subvention auprès du  
Conseil Départemental – Travaux  
d'amélioration des bâtiments  
communaux**

**VOTE  
UNANIMITE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 11 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents : M. MARCILIAC Jérôme, M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme MESTRE Marie-Aude, M. MARTIN Patrice, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :  
Mme WECKERLIN Carine à Mme GARCIA Chantal  
Mme VALLET Christine à Mme SEILER Myriam

Etaient Absents excusés :

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

**Travaux de proximité 2024 - Demande de subvention départementale – Travaux d'amélioration des bâtiments communaux**

Monsieur le Maire informe les élus de la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des travaux de proximité, pour des travaux d'amélioration des bâtiments communaux :

Groupe scolaire pomme de Pin – Fourniture et installation de brasseurs d'air dans les salles de classe	49 182,00 €
<b>Total HT</b>	<b>49 182,00 €</b>

selon le plan de financement ci-après, sachant que le plafond de subventionnement par le Conseil Départemental est fixé à 70 % de 85 000 € hors taxes pour chaque opération dont le coût réel devra être inférieur à 100 000 € hors taxes :

Financiers	Montant de la subvention sollicitée
Conseil départemental	34 427,40 €
Autofinancement	14 754,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 182,00 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation de ce programme de travaux et sur la sollicitation de l'aide financière du Département, dans le cadre des travaux de proximité 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le programme des travaux de proximité 2024,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental, dans le cadre des travaux de proximité 2024, une subvention à hauteur de 70 % pour chacun des projets précités, selon le plan de financement ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de ces travaux seront prévus au budget.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme

Le Maire

La secrétaire de séance

Jérôme MARCILIAC

Chantal GARCIA

